



**Un 1<sup>er</sup> Mai de revendications...**

**Je me mobilise !**

En 1886, aux États-Unis, les travailleurs obtiennent la journée de 8 h de travail après deux années de mobilisation. Le 1er mai 1890, cette revendication est reprise par les travailleurs français.

En 2024, cette question ne se pose plus, mais le 1er mai reste un bon moment pour exprimer les revendications des salariés et des agents publics.

**Pour l'UNSa Justice, le compte n'y est toujours pas !**

**Pouvoir d'achat en berne et « année blanche » salariale dans la fonction publique, augmentation de la durée d'activité à 64 ans : le gouvernement cible particulièrement les travailleurs de ce pays. Les annonces récentes : coupes sombres de 10 milliards dans les budgets publics, taxe « lapin », augmentation des franchises médicales etc, vont mettre à mal nos services publics et notre système social.**

À la veille des élections européennes, c'est bien d'une Europe sociale et de protection de nos modèles sociaux que les salariés de tous les pays européens ont besoin. Les enjeux devant nous concernant la transition technologique et la transformation écologique exige une mobilisation nécessaire.

Le 1er mai 2024 est également une journée d'expression forte de la solidarité internationale vis-à-vis de tous les travailleurs et toutes les travailleuses. Les libertés syndicales sont trop souvent bafouées, les organisations syndicales leurs membres sont en butte à la répression.

**Pour l'UNSa Justice, le 1er mai 2024, est le bon moment pour inviter l'actualité sociale et la justice sociale au cœur des débats. C'est la raison pour laquelle l'Una Justice appelle ses adhérents et sympathisants, les travailleuses et travailleurs, les jeunes et retraités à se mobiliser largement et à défiler pour exprimer ces revendications.**

**L'UNSa Justice  
l'action utile !**

Paris, le 29 avril 2024  
Le Secrétaire général,  
Jean-François FORGET